

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29/06/2018

Présents : Coscarat Jean Michel ; Haristoy Marie Agnès ; Dumoulin Lisa ; Clauzel Sébastien ; Gorostiague Agnès ; Ithurburua Daniel ; Bidart Betti ; Juantorena Annie ; Indart Monika ; Mocho Frantxoa ; Arangoits Isabelle ; Larre Enaut ; Erreca christèle ; Lambert Jean Baptiste ; Mousquès Bernadette.

Absents : Etcheverry Marie ; Mendibil Dominique ; Curutcharry Antton (représenté) ; Olçomendy Betti (représenté)

Ordre du jour :

- 1. Marché des transports scolaires :** A l'appel d'offres une seule entreprise a soumissionné, l'entreprise ETCHAGARAY. Pour un devis de 161 029€ et pour une période allant du 01/09/2018 au 31/08/2020. Ce transport arrive à couvrir l'ensemble des demandeurs à l'exception d'un seul. Dans ce cas comme l'an passé le véhicule communal assurera ce service. Reste que la période d'inscription n'est pas encore achevée.
Adopté à l'unanimité.
- 2. Avis pour le projet de révision du PLU :** Le processus arrive bientôt à son terme. La commune doit délibérer sur le projet de révision du PLU. La Communauté d'Agglomération Pays Basque s'apprête à arrêter le projet de révision du PLU et à tirer le bilan de la concertation. Elle souhaite un avis du Conseil Municipal sur le projet de révision du PLU. En juillet le Préfet ainsi que les personnes publiques associées donneront leur avis et en fin d'année une enquête publique sera lancée afin que les administrés puissent faire part de leurs observations sur ce nouveau règlement.
A l'issue de la discussion il a été procédé au vote pour avis. Résultat : 2 abstentions ; 15 avis favorables.
- 3. Estimations foncières :** La commune, suite à l'implantation d'un poste de refoulement à Eyheralde se porte acquéreur d'une parcelle de 3a60 appartenant à M PULL , pour la somme estimée de 662€.
Au lotissement Cortalde, M. Bordéré souhaiterait acquérir une parcelle de 50m' estimée à 600 €.
M.Indart souhaiterait acquérir une parcelle de 37m' attenante à sa maison à Leispars pour une valeur estimée à 444€.
Les trois projets ont été adoptés à l'unanimité.
- 4. Demande de subventions pour la rénovation de la mairie actuelle :** Pour la rénovation de l'ancienne mairie, les subventions prévues sont donc : une subvention DETR d'un montant de 107 305 € et une subvention du Département à hauteur de 35% d'un plafond de montant de travaux de 400 000 €. L'assemblée a donc délibéré sur ces demandes de subventions : adoptées à l'unanimité.
- 5. Contrats pour les saisonniers du camping :** Etant donné que la saison a commencé plus tard (mauvais temps et peu de monde) de nouveaux horaires ont été proposés. Résolution adoptée à l'unanimité.
- 6. Info : au sujet de la mise en place de panneaux photovoltaïques sur la toiture du camping une réunion d'information publique aura lieu à Plaza Xoko le 26 juillet à 20 h.**